

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

L'Inserm se met au vert

L'Inserm vient de publier son Plan de sobriété énergétique et d'exemplarité. L'occasion de revenir sur quelques expériences concrètes déjà mises en œuvre dans des laboratoires pionniers.

L'État a initié en 2020 un plan de sobriété énergétique. Cette politique repose sur 20 engagements dont certains sont déjà déclinés à l'Inserm, comme le forfait Mobilités durables pour les agents qui ont recours au vélo ou au covoiturage. Pour aller plus loin, le plan de l'Institut porte de nouvelles mesures qui visent à réduire fortement les dépenses énergétiques. En parallèle de ce mouvement national et institutionnel, certains laboratoires précurseurs ont développé des politiques écoresponsables, à l'image du Centre d'immunologie et des maladies infectieuses (Cimi) à Paris.

Réduire l'impact des laboratoires

Pour Carine Marinach, ingénieure de recherche au Cimi-Paris, il est important d'inscrire la démarche dans son histoire. Elle date cette prise de conscience de la tribune publiée en 2019 dans *Le Monde* par le collectif Labos 1point5. Mieux comprendre

et réduire l'impact environnemental des activités du laboratoire : tel sera l'objectif du comité écoresponsable (nommé Greenlab) qu'elle contribue à créer la même année... au moment où la Covid-19 s'abat sur le monde. Malgré ce contexte, le comité établit dès 2020 un premier bilan carbone. Surprise : il s'avère très différent de ceux d'autres membres de Labos 1point5, pour qui les déplacements des chercheurs pèsent souvent lourd dans la balance. Au Cimi, ce sont les achats de consommables et de produits chimiques qui seront l'axe principal d'amélioration. « *Comprendre les logiques de ces bilans est indispensable. Mais cela prend du temps et nécessite une implication qui fait parfois défaut*, insiste Carine Marinach. *Néanmoins, les choses avancent et nous espérons rédiger une charte qui s'intégrera à terme au règlement du laboratoire : les pratiques évolueront d'autant plus si les décisions sont soutenues par nos tutelles.* »

Les spécificités de la recherche

Pour mettre en œuvre une politique de réduction efficace, il est indispensable d'ana-



lyser les protocoles de recherche à chaque étape en s'appuyant sur trois principes : réduire, réutiliser, recycler. Outre l'engagement en faveur d'achats plus responsables, par exemple auprès de fournisseurs locaux (a minima européens), certains laboratoires souhaitent développer une chimie « verte » avec des processus moins impactants. Se posent alors des questions particulières comme celle de la contamination, notamment en recherche infectieuse. Pour répondre à ces spécificités, la communication autour des pratiques est précieuse. Ainsi, lors du dernier congrès du LabEx ParaFrap, qui réunit les principales équipes françaises en parasitologie, un poster sur l'écoresponsabilité a été présenté par... le Cimi-Paris et a été l'occasion d'échanges fructueux. « *Notre comité Greenlab s'appuie sur la formation et la communication, par la mise en place d'un réseau dédié et d'une démarche commune aux centres de recherche de la Faculté de médecine Pitié-Salpêtrière (notamment via l'association A2CUPS), ainsi que par des interventions auprès des jeunes* », se réjouit Carine Marinach. Sensibiliser la nouvelle génération : quoi de mieux pour aller vers un avenir (un peu plus) vert ?

Marie-Charlotte Ferran

Collectif de chercheurs pluridisciplinaire, Labos 1point5 vise à promouvoir des pratiques de recherche plus sobres et à construire une autre éthique de la recherche. Sa lettre d'information sur l'écoresponsabilité des laboratoires est riche d'enseignements.

labos1point5.org

En savoir plus :

pro.inserm.fr lance un appel à témoignages dans sa rubrique sur l'écoresponsabilité, où l'on peut télécharger le Plan de sobriété énergétique et d'exemplarité.



Santé mentale

L'Inserm et le CNRS lancent PropSy

« C'est le programme que nous attendions sur la santé mentale parce qu'il y a des besoins criants. Ce domaine est sous-dimensionné en matière de recherche dans notre pays », a affirmé Gilles Bloch, le PDG de l'Inserm, lors du lancement du projet-programme en psychiatrie de précision PropSy, le 27 octobre dernier. Doté de 80 millions d'euros sur cinq ans, ce programme d'envergure porté par l'Inserm et le CNRS dans le cadre des programmes et équipements prioritaires de recherche (PEPR) est centré sur quatre des troubles psychiatriques les plus invali-

dants : le trouble bipolaire, les troubles dépressifs majeurs, la schizophrénie et les troubles du spectre de l'autisme. Il ambitionne de développer la psychiatrie de précision, qui s'appuie sur une imagerie de pointe et la recherche de marqueurs biologiques pour révolutionner le diagnostic et la prise en charge des patients. Il rassemble des partenaires aux compétences reconnues et complémentaires tels que la fondation Fondamental, le CEA, Sorbonne Université, l'Université de Bordeaux, l'Université de Lille, l'Université Paris-Cité et l'Université Paris-Est Créteil.



©Inserm

COMITÉ D'ÉTHIQUE

Un colloque autour des données massives de santé

À l'ère de la science ouverte, collaborative et responsable, il paraît essentiel de se pencher sur les enjeux scientifiques, sanitaires et sécuritaires, ainsi que sur les questions politiques, économiques et juridiques soulevées par les données de santé massives. C'est autour de ces thématiques que s'est tenue la journée annuelle du comité d'éthique de l'Inserm le 8 novembre dernier à Paris. Environ 400 personnes, dont la moitié en présentiel, ont assisté aux interventions de Marie Zins, médecin épidémiologiste, co-coordinatrice de la cohorte Constances ; Marc Cuggia, PU-PH en biostatistiques et informatique médicale, initiateur du Ouest Data Hub ; Ségolène Aymé, médecin généticienne et épidémiologiste, vice-présidente du conseil scientifique du Health Data Hub ; Catherine Aumond, référent numérique ; Emmanuel Didier, membre du Comité consultatif national d'éthique ; et Christine Froidevaux, membre du Comité national pilote d'éthique du numérique. Une table ronde animée par Christine Dosquet, présidente du comité d'évaluation éthique de l'Inserm et membre du comité d'éthique, a clos cette journée riche en échanges.

Revoir le colloque prochainement sur : inserm.fr

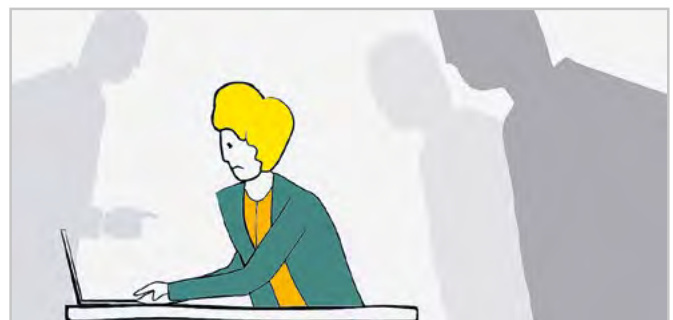


VIOLENCES SEXUELLES

Recueillir et traiter les signalements

En tant qu'employeur public, l'Inserm a mis en place un dispositif pour recueillir et traiter les signalements des situations de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes sur le lieu de travail. Il y asso-

cie des mesures d'accompagnement, de protection et d'orientation des victimes. Ce dispositif s'inscrit dans le cadre du plan pour l'égalité professionnelle de l'Institut et fait l'objet d'une rubrique pratique détaillée, accessible aux



©Inserm/Frédérique Koutikoff

personnels de l'Inserm ainsi qu'à tous les professionnels de la recherche en santé sur Inserm.pro.

Consulter la rubrique : pro.inserm.fr > ressources humaines > protection contre les violences

Rubrique réalisée par Marie-Charlotte Ferran